

L'internat du lycée Laplace récompensé

L'internat du lycée Laplace a été labellisé « internat d'excellence ». Il privilégie le bien-être des élèves autant que leur réussite scolaire.

L'époque où les internats n'étaient qu'un alignement de dortoirs, un vaste réfectoire et quelques blocs sanitaires, est en passe d'être révolue. Désormais, le confort des élèves n'est plus le seul objectif des établissements scolaires dotés d'un hébergement.

« **Ils doivent également être des lieux d'épanouissement et de réussite scolaire** », assure Mathias Bouvier, directeur académique des services de l'Éducation nationale dans le Calvados.

« Un encadrement renforcé »

C'est le cas de l'internat du lycée Laplace, récompensé récemment par la remise du label « Internat d'excellence », décerné par le ministère de l'Éducation nationale. Il est l'un des trois lycées du Calvados à avoir reçu ce label, avec le lycée Arcisse-de-Caumont de Bayeux et le lycée André-Maurois de Deauville.

Dans ces internats « **du XXI^e siècle** », les pensionnaires bénéficient « **d'un accompagnement personnalisé et d'un encadrement renforcé, afin de leur assurer des conditions particulièrement propices aux apprentissages et aux progrès** ».

Lors de sa visite au lycée Laplace, le plus grand de l'académie avec 472 internes issus d'établissement différents, Mathias Bouvier a pu découvrir les installations et entendre les témoignages d'élèves. « **Ici, on est vraiment comme chez nous** », confiait Manuel Delalonde, bachelier en arts appliqués. « **Les locaux sont confortables et conviviaux, on s'y sent bien.** » Les élèves apprécient également la proximité des assistants pédagogiques. « **Si l'on a un problème, qu'il soit scolaire ou personnel, ils sont toujours à notre écoute. Avec eux, on peut tout dire.** »

Les internats d'excellence s'adressent « **à tous les collégiens et lycéens motivés qui souhaitent changer de cadre de vie pour réussir leurs études** », précise le ministère de l'Éducation nationale.



De gauche à droite : Marine Bastiège, coordinatrice des assistants pédagogiques du lycée Laplace ; Manuel Delalonde, lycéen ; Mathias Bouvier, directeur académique des services de l'Éducation nationale dans le Calvados et Pascal Reix, chef d'établissement. Ouest-France.